



ANDI NEWS

27 ,Rue Mohamed Merbouche – BP 414 - Hussein Dey - ALGER -

Tel : 021 77.32.62/63 - Fax : 021.77.32.57

E-mail:information@andi.dz - site web : www.andi.dz



AGENCE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'INVESTISSEMENT

BULLETIN TRIMESTRIEL – AVRIL 2010 - N° 11



JOURNEE D'INFORMATION ET DE FORMATION SUR LE SUIVI DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre des nouvelles orientations nées des dernières réformes du dispositif de développement de l'investissement, l'ANDI a élaboré et mis en œuvre un plan d'action visant la promotion proactive, la facilitation et le suivi des investissements.

En prolongement de ses actions, l'Agence a organisé, le 24 Mars 2010, au siège de l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (Algex) à Alger, une journée de formation et d'information sur le thème : « Suivi des projets d'investissements ».

Cette dernière a regroupée les Directeurs centraux, les Directeurs des Guichets Uniques Décentralisés de l'Agence, les représentants des administrations des douanes et des impôts auprès des Guichets Uniques Décentralisés, les représentants du Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements ainsi que ceux de la Direction Générale des Impôts et de la Direction Générale des Douanes.

• Lors de son allocution d'ouverture, le Directeur Général de l'ANDI a présenté le contexte d'organisation de cette journée qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts de concertation et de coordination entre les acteurs en charge du suivi de l'investissement.

Le Directeur Général a précisé que cette journée sera consacrée également à l'examen des questions pertinentes relatives à :

- La problématique du suivi des investissements au regard des dispositions législatives et réglementaires,
- Les différents acteurs et leur rôle dans le suivi des investissements,
- La méthodologie du suivi,
- Dresser un état des lieux à partir des résultats issus de l'enquête sur le suivi des projets d'investissements souscrits au titre de la période de 2002 à 2008 déclinés par directions centrales et structures décentralisées (GUD) de l'Agence.
- Les actions que l'ANDI compte entreprendre à la lumière des résultats de cette enquête qui constitue une première du genre depuis la création de l'Agence.

Dans le même temps, il a évoqué les autres actions marquantes entreprises par l'Agence, notamment celles ayant trait à la promotion proactive et à la facilitation des investissements.

Dans ce sens, Le Directeur Général a insisté sur la nécessité de renforcer les actions de coopération avec ses partenaires (Administrations des Impôts et des Douanes) comme il annoncé l'établissement en cours d'un protocole de coopération avec la Direction Générale des Impôts visant à densifier le courant d'échanges et de concertation pour aboutir à une interprétation commune et cohérente des différents textes relatifs au dispositif de développement de l'investissement et échanges d'informations sur les in-



Pour ceux qui voient loin , l'Algérie c'est tout près



vestissements.

il a cité aussi, dans ce contexte, le projet d'élaboration d'un rapport national de l'investissement qui concernera les données sur les investissements souscrits au titre des autres dispositifs gérés par différentes institutions.

- La parole fut ensuite donnée à Mr le Directeur Général de l'Investissement représentant le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements qui a tenu d'abord à transmettre aux organisateurs et participants, le message de soutien de Monsieur le Ministre de l'Industrie et de la Promotion des Investissements pour cette initiative comme il a exprimé ses félicitations pour les actions et les efforts particuliers déployés par l'ANDI qui évolue et s'adapte à ses nouvelles missions de promotion proactive, d'assistance, de suivi et de facilitation de l'investissement conférées par les réformes.



Il a souligné le mérite de l'Agence d'avoir mis en place, la Bourse de Partenariat ainsi que le projet d'élaboration d'un rapport national de l'investissement et dont il a estimé la réalisation complexe compte tenu de l'étendue du champ d'investigation qui implique les diverses institutions et secteurs concernés (Ansej, Agriculture, Hydrocarbures...).

Par ailleurs, il a annoncé la mission lancée par le MIPI relative à la mise en place d'une cartographie des gisements d'investissements recensés sur le territoire national.

Il a conclu son intervention par l'importance de ce type de rencontres pour échanger les expériences entre les acteurs concernés et ce, en vue de consolider le dispositif et coordonner les actions autour des missions de suivi, lesquelles, au-delà des textes législatifs qui définissent les responsabilités respectives de l'ANDI, la DG des Impôts et la DG des Douanes à ce titre, seront ainsi renforcées par l'intensification de la communication.



- Intervention de l'expert consultant auprès de l'ANDI qui a présenté une communication sur la thématique du suivi des projets d'investissements.

Le conférencier, sur la base d'une rétrospective historique des missions et prérogatives exercées par les différents acteurs en charge de la mise en œuvre des dispositifs successifs d'incitation de l'investissement, a développé les différentes phases qui ont caractérisé, depuis l'ex-APSI, la prise en charge de la mission de suivi.

Il a évoqué les difficultés de prise en charge du suivi des investissements, marquée par une relative confusion des rôles et responsabilités entre les différents institutions et administrations concernées, les contraintes induites souvent par le peu de dispositions dans les textes législatifs ou réglementaires consacrées au suivi, la pluralité des acteurs (l'Agence, les Impôts, les Douanes, la CNAS, le CALPIREF, les Banques..), la multiplicité du sens et une vision parfois réductrice données à la notion de suivi (contrôle répressif, monopole du suivi à l'ANDI, exercice post-investissement du suivi..).

Il a présenté sous forme schématisée, l'évolution du processus de la fonction du suivi à travers le protocole d'accord et les textes d'application successifs mis en place de 1996 à ce jour et a montré les dysfonctionnements intrinsèques pour proposer au final d'autres mécanismes articulés sur la formalisation d'un partenariat de tous les acteurs concernés.

En conclusion, L'expert a recommandé de renforcer et structurer la fonction du suivi par l'élaboration et la diffusion aux services utilisateurs externes et internes d'un manuel de procédures du suivi avec l'appui d'une sensibilisation à l'endroit des opérationnels.

- Le représentant de la Direction Générale des Impôts est intervenu pour exprimer le soutien de la Direction Générale des impôts pour ce type de rencontres et son encouragement aux représentants de l'administration fiscale auprès des Guichets Uniques de l'ANDI qui contribuent à l'accompagnement des investisseurs dans les différentes phases de formalisation de leurs dossiers et démarches pour le bénéfice d'octroi d'avantages du dispositif d'incitation des investissements.

Il a souligné l'importance de l'évaluation des investissements et des avan-



Pour un investissement proche, facile et soutenu



tages octroyés qui constituent des dépenses publiques, tout en notant au passage la complexité de leur maîtrise.

Il a estimé que l'élaboration de statistiques sur la réalisation des investissements doit s'appuyer sur des objectifs préalables d'investissements.

Il a ajouté qu'une telle opération est difficilement réalisable par l'administration fiscale car il faut actualiser et corriger en permanence les données statistiques obtenues en fonction des redressements fiscaux intervenus ainsi que des délais induits par la révision des listes des bénéficiaires suite aux contrôles continus sur site.

Il a souligné que l'adhésion des opérateurs économiques est nécessaire, d'une part pour fournir les informations liées à cette évaluation et d'autre part pour contribuer à une production nationale de qualité au service de l'économie nationale face à la compétitivité accrue induite par la mondialisation.

- L'intervention du représentant de la Direction Générale des Douanes a été axée principalement sur la crédibilité des projets d'investissements en adhérant à la mise en place d'un suivi rigoureux des projets dans le cadre du partenariat entre les différents acteurs.
- Après ces interventions, le Directeur Général de l'ANDI a présenté la méthodologie d'observation appliquée pour l'élaboration de l'enquête sur le suivi des projets d'investissements.

A cet égard, il a souligné l'opportunité de cette enquête lancée par l'Agence en vue d'évaluer les impacts du dispositif de développement de l'investissement en s'assurant du retour des flux d'informations en matière de réalisation des projets souscrits au titre de ce dispositif.

La méthodologie d'approche est conçue autour des points suivants :



- Champ d'observation de l'enquête ainsi que la période consacrée à sa réalisation,
- Sources utilisées,
- Organisation du suivi,
- Définition des concepts utilisés.

Par la suite, l'ensemble des Directeurs des Guichets Uniques Décentralisés (18 GUDs) sont intervenus pour présenter les résultats de l'enquête concernant le suivi de projets réalisés au niveau de leurs territoires respectifs, assortis de commentaires pertinents sur les états chiffrés exposés et selon différents paramètres.

- La parole fut donnée à la représentante de la Direction chargée des grands projets qui a présenté les résultats des travaux de l'enquête menés sur le suivi des projets conventionnés.
- La Directrice en charge des IDE est ensuite intervenue pour présenter le Bilan des états d'avancement des projets d'investissement impliquant des étrangers, par nationalité et selon un canevas de répartition similaire des données collectées.
- La consolidation globale des résultats de l'enquête a été présentée par le Directeur de l'Assistance et du Suivi selon les mêmes canevas uniformes conçus dans le cadre de la méthodologie de suivi adoptée.

A l'issue de ces présentations des résultats détaillés et consolidés, des travaux résultant de cette enquête dont la continuité sera poursuivie régulièrement comme l'a confirmé le Directeur Général de l'ANDI, il s'en est suivi un débat en plénière où des suggestions ont été formulées.

A la clôture de cette journée d'information, le Directeur Général de l'ANDI a assuré que ce type de rencontres sera renouvelé régulièrement par l'Agence pour faire le point sur les progrès réalisés en concertation et coopération avec ses partenaires. Il s'agit notamment du traitement du suivi des projets d'investissements qui doit constituer un socle commun des missions en amont et un éclairage essentiel à la décision et la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'investissement.



Pour ceux qui voient loin , l'Algérie c'est tout près



Journée d'études sur le Dispositif d'incitation de l'investissement et les opportunités de la Wilaya de Khenchela

Organisée par l'ANDI sous le patronage de Monsieur le Wali de Khenchela, une journée d'études sur le dispositif d'incitation de l'investissement et les opportunités de la région de Khenchela, a eu lieu au Chef-lieu de la Wilaya en date du 10 Mars 2010.

Cette rencontre, animée par les représentants de l'Agence et regroupant des représentants d'autorités locales, de structures déconcentrées de l'Etat au niveau de la Wilaya et différents acteurs économiques, a eu pour objet de faire connaître l'ANDI, ses missions, ses activités et son organisation et de débattre du renforcement des programmes de développement de la Wilaya et de la valorisation de ses ressources et potentialités.

- Dans son allocution d'ouverture, Monsieur le Wali s'est félicité de la mise en place du Guichet Unique Décentralisé de Khenchela qui permettra de contribuer au développement des investissements dans la région.

Il a présenté les caractéristiques principales de la Wilaya dont les potentialités économiques et les ressources naturelles sont importantes et diversifiées.

Il a informé l'assistance, des efforts déployés par les autorités locales qui, à travers des plans de développements multisectoriels visent la transformation de cette région en pôle régional attractif pour l'investissement.

- Le Directeur Général de l'ANDI est intervenu pour souligner que l'ouverture du nouveau Guichet Unique de Khenchela s'inscrit en droite ligne de la politique de proximité recherchée par l'Agence au profit des investisseurs.



Il a déclaré que cette journée d'études, vise à vulgariser le dispositif de développement de l'investissement et de faire connaître les missions essentielles de l'ANDI, en matière de facilitation, d'assistance et de promotion des investissements, tout en évoquant les actions promotionnelles engagées à cet effet.

A ce titre, il a insisté sur la nécessité d'instituer un cadre de concertation et de coordination intersectorielles avec tous les acteurs et partenaires en charge du développement et d'encouragement de l'investissement et ce, en vue d'harmoniser leurs actions pour une mise en œuvre efficiente du dispositif d'incitation à l'investissement.

Il a ensuite informé les participants de la mise en place par l'Agence d'une Bourse de Partenariat, pour mettre en relation d'affaires les partenaires nationaux et étrangers et mettre à la disposition des promoteurs potentiels, des idées de projets viables, préalablement étudiés et recensés par l'Agence. Il a rappelé les défis économiques auxquels est confronté le pays pour réaliser son développement et a appelé à la mobilisation de tous pour y contribuer.

- Communication du représentant de l'ANDI sur le dispositif d'encouragement de l'investissement

En introduction, le représentant a exposé brièvement les principales Institutions en charge de l'encadrement de l'Investissement en l'occurrence, le Conseil National de l'Investissement, le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements et l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement.

Après avoir rappelé les conditions historiques de création de l'ANDI, née de la restructuration de l'ex-Agence de Promotion et de Soutien de l'Investissement (APSI), il a présenté succinctement l'organisation de l'Agence et ses Guichets Uniques Décentralisés regroupant les représentants d'administrations et d'organismes Publics et les services de l'ANDI. L'intervenant a également souligné les prestations principales de l'Agence centrées sur l'information, l'assistance, le conseil et l'accompagnement des investisseurs ainsi que sur la promotion de l'investissement.

Le représentant de l'ANDI a par ailleurs informé les participants, sur les outils et supports modernes d'information et de communication mis en place par l'Agence, notamment le système d'information et de gestion



Pour un investissement proche, facile et soutenu



des Projets d'investissement (SIPI) installé et mis en réseau interne reliant les guichets uniques à la Direction Générale.

Il a cité les accords de partenariats entre l'ANDI avec des organismes étrangers en charge de la promotion des investissements. Il a évoqué les actions de développement en perspective, à court et moyen terme notamment:

L'extension du réseau des GUDs, la formation des cadres de l'Agence sur les outils d'évaluation de projets d'investissement tels que le (Confar); le marketing territorial et les langues, l'organisation de journées thématiques en Algérie et à l'étranger, le renforcement des relations et de la concertation entre l'ANDI et le CNRC, les Impôts, la Douanes, à travers des protocoles de coopération ainsi que la prochaine adhésion de l'Agence à l'API Africaine.

Au cours de cette communication, il a été développé également les principales mesures de facilitation et d'encouragement de l'Investissement ainsi que les garanties accordées aux investisseurs par les différents dispositifs législatifs et réglementaires en vigueur.

Le représentant a conclu sa communication en citant les avantages additionnels accordés aux investisseurs en matière de concession de terrains par voie d'enchères publiques ou de gré à gré pour les projets d'intérêt national, de prise en charge des travaux d'infrastructures, de possibilités de financement local à travers les banques locales privées ou publiques et le Fonds National de l'Investissement pour certains projets de partenariat ainsi que les avantages incitatifs à l'exportation.



- Communication du Directeur du Guichet Unique décentralisé de Batna sur les missions et l'organisation du GUD de Khenchela :

L'intervenant a souligné le contexte de création du GUD de Khenchela dans le cadre de la politique de l'Agence en matière de proximité et de facilitation.

Il a présenté aux participants l'organisation du Guichet Unique et notamment dans ce cadre, la mise en place des différents représentants d'organismes publics et administrations concernés tels que le CNRC, les Impôts, la Douane, l'Environnement, la DUC, l'APC..).

Le Directeur du GUD de Batna a dressé un point de situation statistique des projets d'investissement de la Wilaya dont ceux déclarés auprès du GUD de Khenchela depuis son ouverture.



- Communication du représentant du Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Population et le Développement sur la problématique du développement de l'investissement dans la Wilaya de Khenchela.

L'intervenant a évoqué l'intensification des actions de développement entreprises par les autorités locales pour conforter l'attractivité de la Wilaya de Khenchela dans une perspective de modernisation et de mise à niveau de ses infrastructures, ses ressources, ses services et son territoire.

Selon le conférencier, cette stratégie d'attractivité se traduira notamment par :

-Le Développement des infrastructures et projets structurants (rail ; création des zones industrielles et zones d'activités aménagées ...),

- Le Développement des technologies de l'information,

- La Valorisation du patrimoine culturel et des ressources locales (Activités du bois, agriculture, élevage, matériaux de construction, sites touristiques et archéologiques.....),

- La Valorisation de l'université de la wilaya et le renforcement de ses relations avec les partenaires économiques locaux,

-Le Renforcement des politiques et programmes de Développement rural et des zones steppiques et montagneuses.

- Communication du représentant de la Direction de l'Agriculture sur la nouvelle stratégie de renouveau rural permettant d'envisager le développement rural sur des bases nouvelles, fiables et durables.

Il a souligné que cette stratégie est basée dans sa mise en œuvre, sur un projet de proximité et de développement rural intégré (PPDRI) visant à :

Pour ceux qui voient loin , l'Algérie c'est tout près



- Désenclaver des zones rurales isolées ;
- Accroître et diversifier les revenus de la population ;
- Stimuler l'exploitation rationnelle et optimale des ressources naturelles ;
- Soutenir les capacités de la population et les institutions en charge du développement rural par la création d'exploitations agricoles et de petites entreprises au niveau local afin de créer de nouveaux emplois permanents et temporaires.



Par ailleurs, le conférencier a mis en exergue les potentialités de la Wilaya dans le secteur agricole notamment le développement de pépinières (arbres forestiers, ornementaux, oliviers...), l'Apiculture, l'élevage ovin et bovin, la cuniculture et le secteur forestier qui s'étale sur une superficie de 145 611 hectares représentant 19,3% du territoire de la wilaya où l'exploitation de bois a atteint 27 638 M³ pour l'année 2009. Un bilan résultant de l'impact du programme de renouveau rural appliqué durant la période 2006-2009, fut exposé par le conférencier. Ce bilan fait ressortir les emplois générés, le nombre de familles et communes touchées, les pépinières créées ect.....

- Communication du représentant de la Direction de l'Energie et des Mines de la Wilaya de Khenchela sur les capacités et les ressources locales dans les domaines de l'énergie, de l'industrie et des mines.

En introduction, le représentant du DMI a donné un aperçu sur la dotation de la Wilaya en réseaux d'électrification urbaine et rurale qui couvrent 96% de la région et d'alimentation en GAZ naturel qui a atteint un taux de 63% ainsi que sur la répartition des infrastructures de stockage et de distribution des produits pétroliers.



En matière d'industries existantes, la Wilaya totalise 35 unités dont 22 sont opérationnelles dans les domaines de production de matériaux de construction, de l'agroalimentaire, de l'industrie, transformation du plastique, et du verre, ce qui devrait générer 750 emplois.

Concernant le secteur des mines, le conférencier a informé que la région possède de grandes réserves de baryte, d'argile, de sable et de Gypse, dont une partie est exploitée au niveau de 11 unités d'extraction ; 08 autres unités sont en cours de réalisation et 09 gisements de Calcaire, d'argile et de sable en cours d'exploration pour déterminer leurs réserves géologiques à des fins d'exploitation.

Rencontre à Mulhouse sur l'investissement en Algérie



En date du 15 Avril 2010, une journée d'information sur l'investissement en Algérie a été organisée à Mulhouse (France) par l'association « Réussir en Algérie » et le MEDEF Franche - Comté avec le concours des Consulats Généraux d'Algérie à Strasbourg et à Besançon.

Cette rencontre a vu la participation des consuls généraux d'Algérie des villes de Strasbourg et Besançon, du Directeur Général de l'ANDI, du vice recteur de l'université de Constantine, du Député Maire de Cernay, des représentants régional du MEDEF, des membres de l'Association « Réussir en Algérie » et du représentant de la Chambre de Commerce de Strasbourg.

l'ANDI a contribué à l'animation de cette journée par la projection d'un film promotionnel sur le climat des affaires en Algérie ainsi que par une communication de son Directeur Général sur l'environnement de l'investissement et les avantages comparatifs du pays ainsi que sur les opportunités d'investissements notamment celles offertes dans le cadre du plan de relance gouvernemental.

Le Directeur Général de l'Agence a assuré les participants de la disponibilité de l'ANDI à garantir aux entrepreneurs étrangers un accompagnement et un suivi soutenu pour la réussite de leur projets et ce, à la faveur d'un nouveau cadre légal et administratif plus souple et pratique pour l'investissement.

Il s'en suivit un débat où plusieurs investisseurs ont eu à intervenir sur les perspectives de développement en Algérie.

Par ailleurs des témoignages sur leur expériences ont été apportés par des investisseurs français ayant réalisé des projets d'investissements en Algérie .

Pour un investissement proche , facile et soutenu



Bilan des déclarations d'investissement 2009

L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) a enregistré durant l'année 2009, plus de 19 700 projets d'investissement soit une augmentation de l'ordre de 17 % par rapport à l'année 2008 soit 2900 de plus. Les investissements enregistrés durant cette année représentent plus du quart (28 %) des projets déclarés durant toute la période 2002 – 2009.

Cet engouement des investisseurs notamment nationaux s'explique principalement par l'amélioration, ces dernières années, de l'environnement des affaires en Algérie et les retombées des plans de relance économique en terme d'opportunités d'investissements, notamment dans les domaines du BTPH, des transports de marchandises et des matériaux de construction.

Concernant les investissements directs étrangers, l'Agence n'a enregistré que quatre projets en 2009 contre 102 en 2008. Ce recul des IDE s'explique notamment par les nouvelles mesures prises par l'Algérie en matière d'entrée des capitaux étrangers à la faveur des dispositions de la LFC pour 2009 et des retombées de la crise financière internationale.

Cependant, Il y a lieu de signaler que plusieurs promoteurs étrangers continuent à manifester leurs intentions d'investir en Algérie et sollicitent les services de l'Agence pour s'imprégner des nouvelles conditions d'implantation en Algérie.

En termes de volume d'investissement, l'Agence a enregistré 908 milliards de DA en 2009 contre 2402 milliards de DA en 2008 soit une baisse de l'ordre de 38 %. Cette baisse s'explique par la prépondérance des petits projets tels qu'observés en 2008.

En termes de prévisions de création d'emplois, 156 000 nouveaux postes de travail sont enregistrés en 2009 contre 197 000 en 2008 soit une baisse de l'ordre de 21 %.

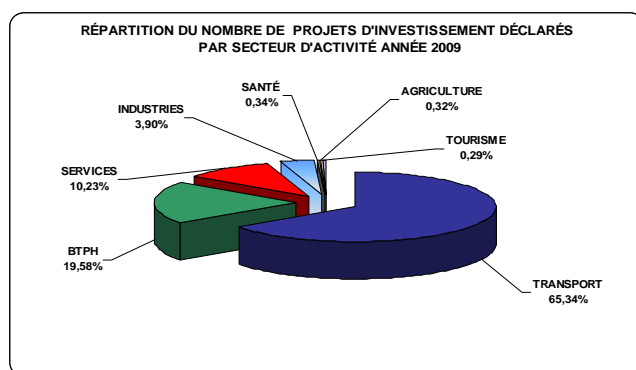
La taille moyenne d'un projet est passée, de 142 millions de DA en 2008 à 46 millions de DA en 2009.

Le coût de la création d'emploi s'établit à 6 millions de DA en 2009.

Les fonds propres mobilisés par les promoteurs constitués principalement d'apports en numéraires, s'élèvent à 477 milliards de DA (soit 52,59%) contre 430 milliards de DA en besoins de financement bancaires.

Répartition par secteurs d'activité.

La situation des investissements par activité concorde parfaitement avec les grands chantiers lancés dans le cadre des plans de relance de l'économie (Logements, Autoroute Est - Ouest, Rails, Infrastructures publiques, etc.). C'est d'ailleurs pourquoi on retrouve les Transports (65.34%), le BTPH (19.58%) et les Services (10.23%) en tête des activités les plus investies suivie des Industries et en dernier dans une même proportion la Santé (0.34%), l'Agriculture (0.32%) et le Tourisme (0.32%).



Toutefois, les projets d'investissement donnent un classement différent dès lors qu'il s'agit des montants affectés par secteur d'activité.

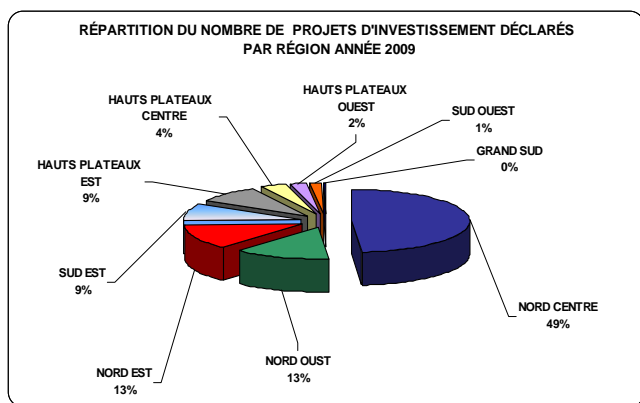
Hormis les Transports qui se classent en tête (36.62%) suivent le BTPH (25.92%), les Industries (14.27%), le Tourisme (11.61%) et les Services (10.77%) alors que les secteurs les moins nantis sont la Santé (0.43%) et l'Agriculture (0.38%).

On remarque ainsi un repositionnement favorable pour les Industries et le Tourisme même s'il est enregistré relativement peu de projets par rapport aux Services. Les coûts d'investissement dans ces deux secteurs sont plus élevés que dans les autres secteurs d'activité.

Une analyse plus détaillée de ces grands secteurs nous permet de constater ce qui suit :

Dans les Services, on observe que les services fournis aux ménages ou aux entreprises sont presque également investis en nombre de projets mais avec cependant un montant financier plus conséquent pour les industries même s'ils génèrent le même nombre d'emplois.

Dans les Industries, on remarque une meilleure distribution des activités même si les IAA sont en tête suivies des matériaux de construction, des ISMME, de la chimie, des plastiques, du caoutchouc et des industries du



bois, papier et imprimerie.

Par contre, les industries diverses, les industries des cuirs et chaussures, ainsi que les textiles, sont en pleine déprime tant ils subissent de plein fouet les effets de la concurrence déloyale et des importations massives. Ces industries semblent cependant résister face à cette situation.

Parmi les secteurs d'activités enregistrant peu de projets, on retrouve celui des mines et carrières dans lequel les investisseurs émargent au dispositif spécifique géré par le Ministère de l'Energie et des Mines qui offre en amont des avantages plus conséquents, de même que pour les activités liés aux services pétroliers et l'énergie.

Distribution régionale des investissements :

Cette distribution retrace parfaitement les équilibres territoriaux de l'aménagement du territoire et reflètent à la fois leurs complexités attractives et répulsives et les problématiques spatiales et de développement.

Une lecture transversale nous paraît à ce titre plus pertinente indiqué comme suit :

La région Nord-Centre concentre l'essentiel des projets en captant près de 9 603 projets d'investissements ; Les régions Nord-Est et Nord-Ouest jouent le rôle de balancier de part et d'autre de la région Nord-Centre avec un nombre de projets presque équivalent, soit 2 556 projets à l'Ouest et 2 523 projets à l'Est.

Les deux régions réunies représentent physiquement la moitié des projets recensés au Centre, soit un écart variant du simple ou double.

Cependant les affectations financières à ces projets sont plus importantes à l'Ouest qu'à l'Est et en prolongement logique, le nombre d'emplois créés, dans le même sens.

Les régions Sud-est et Hauts plateaux Est affichent le même poids en termes de nombre de projets soit successivement 1 806 et 1 717 projets enregistrés.

Les régions Hauts plateaux -Centre et Hauts Plateaux- Ouest se démarquent nettement du reste avec seulement 696 et 460 projets recensés.

Les régions Sud-Ouest et le Grand Sud ferment la marche avec respectivement 294 et 74 projets d'investissement.

Conclusions :

Le bilan de l'année 2009 montre une évolution positive de tous les paramètres de grandeurs par rapport à l'année précédente. Cette évolution est essentiellement le fait de l'investissement local.

Les investissements étrangers désignés communément les IDE sont en baisse et suivent la courbe baissière enregistrée à l'échelle mondiale, soit en moyenne de 39% en Europe et 36% en Afrique selon les données de la Banque Mondiale pour 2009 et ce, compte tenu des effets logiques de la crise financière internationale et de la récession économique mondiale.

L'année 2010 est semble-t-il l'année de la reprise selon certains observateurs alors que pour d'autres la reprise n'est pas encore perceptible.

Il s'agit pour l'ANDI de poursuivre les efforts déjà déployés et mettre à profit cette conjoncture pour inscrire dans la durée les mécanismes nécessaires pour accompagner l'investissement en vue d'améliorer davantage le climat des investissements en réduisant les délais de procédures et en mettant en synergie tous les acteurs y compris la communauté d'hommes d'affaires nationale et étrangère.

La création des pôles d'excellence, la facilitation de l'accès au foncier et au crédit permettront également de concrétiser ces projets et inciter à l'acte d'investir dans un pays, qui présente toutes les conditions d'attractivité des investissements pour réduire sa facture de l'importation, favoriser l'exportation hors hydrocarbures, améliorer et préserver sa balance des paiements.

Pour un investissement proche , facile et soutenu



Faite connaissance avec le GUD de Khenchela

La Wilaya de Khenchela en bref :



Situation Géographique : la wilaya de Khenchela est située à l'Est du pays à 525 Km de la capitale Alger, sa superficie est de 9 715,6 Km² elle se caractérise par un climat continental, chaud et sec en été, froid et pluvieux en hiver.

L'Organisation Spatiale : Quatre grandes zones naturelles caractérisent le territoire de la wilaya :

- La zone des plaines : qui couvre 145 000 Ha.
- La zone Montagneuse : qui s'étend sur une superficie de 169 653 Ha, dont 145 611 Ha de terres forestières.
- La zone Steppique : qui s'étend sur 539 308 Ha.

- La zone Saharienne : constituée de 110 000 Ha, favorable a la mise en valeur.

Les potentialités d'investissement : sont importantes et variées ; elles concernent :

Le Tourisme : La wilaya de Khenchela possède de magnifiques sites naturels dont notamment les parcs envoûtants et le Mont des Aurès point culminant du nord algérien d'une hauteur de 2 328 m.

La wilaya dispose de nombreux monuments historiques et culturels, vestiges de différentes périodes historiques qu'elle a connu à savoir : La capitale de la Kahina a Baghai, Le Palais de la Romaine a M'sara et Le temple de Cedias à El Mahmel.

Le Thermalisme : Les potentialités de la wilaya en matière de thermalisme sont très importantes notamment au niveau des sites de Hamam Salihine et Hamam Knif.

1. Hamam Salihine : crée en l'an 195 après J.C, est une station de tourisme thermal qui remonte à l'ère romaine ; la température de l'eau atteint les 70 degrés.

2. Hamam Knif : il est l'un des plus importants hamam d'Algérie, il se distingue par ses vapeurs composées essentiellement du Gaz de Souffre dont les propriétés thérapeutiques sont reconnues ; Hamam Knif peut devenir un pôle touristique attrayant si l'on venait à y investir.

L'Artisanat : Khenchela est leader dans l'artisanat ; Le tapis de Babar étant l'un des produits phare de la wilaya.

Les Forêts : La wilaya de Khenchela dispose de forêts de Chêne considérées parmi les plus belles et importantes du bassin de la méditerranée, elles s'étendent sur 145 611 Ha dont 42 000 Ha couvrent 19.3% du territoire de la wilaya. Ce potentiel offre différents créneaux d'investissement.

L'Agriculture : Elle constitue la principale activité économique de la wilaya ; la superficie agricole globale est de 963 961 Ha dont 37 519 Ha en irrigué. Ce secteur offre plusieurs créneaux d'investissement rentables et créateurs de richesse et d'emplois.

Présentation du GUD de Khenchela

Le GUD de Khenchela opérationnel depuis le 22 Décembre 2009, a en charge les Wilayas de Khenchela et Oum El Bouaghi.

Il fonctionne avec un personnel constitué essentiellement de cadres d'accueil d'un niveau supérieur qui sera à l'avenir renforcé progressivement.

Représentation des administrations et organismes publics au sein du GUD :

Représentants du CNRC et de l'APC.

Siège du GUD :

Cité administrative quartier Chihani Bachir 40 000 Khenchela

Tél : 032 30 00 36 - Fax : 032 30 00 37

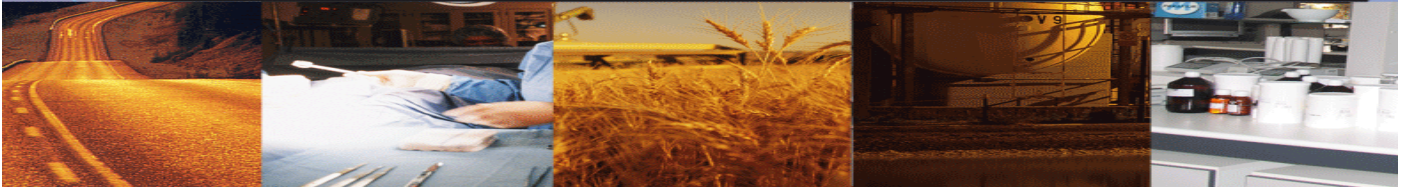
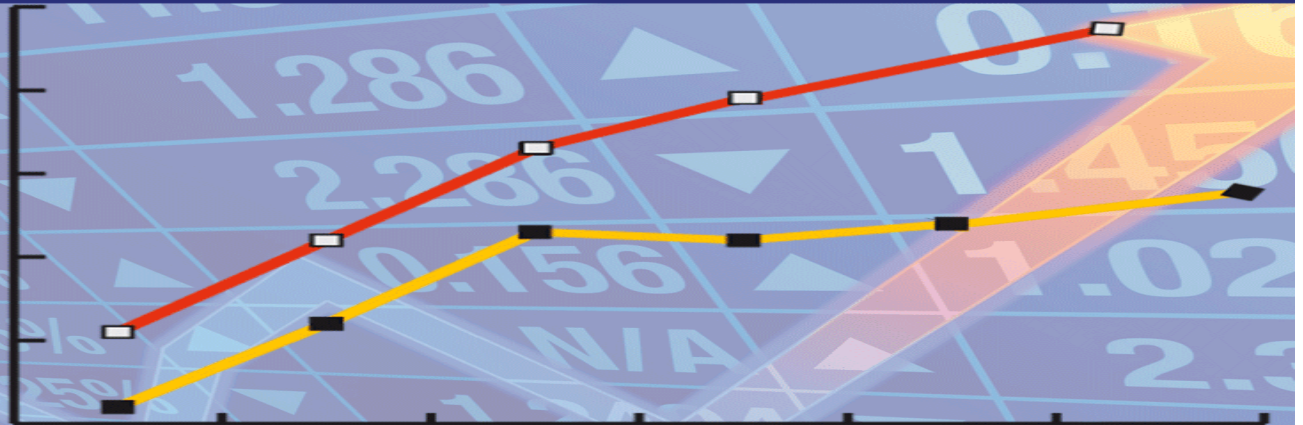
E-mail : Gukhenchela@andi.dz



Pour ceux qui voient loin , l'Algérie c'est tout près



Journée d'information sur le suivi 2002-2008



Agence Nationale
de Développement
de l'Investissement



www.andi.dz

Pour un investissement proche , facile et soutenu

